

Le Petit Courrier de l'île d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité - Janvier 2023, n° 28



Le mot du maire

Bon vent !

« Meilleurs vœux ! » : ces deux mots, même s'ils sont sincères, accompagnent un rituel bien réglé mais qui cette année s'avère particulièrement acrobatique.

Les commentaires vont bon train pour qualifier l'année qui commence à peine : vents contraires, incertitudes, guerre, inflation, pénurie, réchauffement, crise ; autant de mots qui augurent mal de l'avenir. Alors, comment, dans ces conditions, souhaiter une « bonne année 2023 » ? C'est pourtant ce que nous faisons à chacun d'entre vous.

Comment va se passer cette année sur notre petite île ? Pour filer la métaphore des « vents contraires », nous allons tenir bon la barre et garder le cap.

Un écueil est déjà là : le surcoût de la réhabilitation du bâtiment de la poste, +20%, soit 150 000 € ! C'est un cadeau des années COVID qui ont provoqué la hausse du coût des matériaux. Ce cap sera difficile à passer (toujours la métaphore !), mais on le passera. Bref, on ne va pas se laisser abattre !

Pour preuve, nous ne renonçons à aucun de nos objectifs. Ainsi, comme prévu, nous améliorons notre sobriété énergétique, indispensable pour l'environnement : dès le mois prochain, nous

posons des panneaux solaires thermiques au camping, nous installons des chaudières à granulés dans le bâtiment de la poste et dans la salle du Gourail, première étape d'un réaménagement à venir de notre salle polyvalente, nécessaire à la vie de l'île.



Car nous n'oublierons pas aussi de faire la fête bien sûr ! Je veux à ce propos remercier très chaleureusement les 20 associations iledaraises (j'ai compté) qui jouent un rôle essentiel pour la vie de l'île : animations et fêtes, solidarité et entre-aide, culture et sport... Bravo, nous avons besoin de vous !

Ce ne sont que quelques exemples qui montrent que, malgré les difficultés, nous ne perdons pas de vue l'essentiel : bien vivre sur notre île, dans un esprit de bienveillance et en la protégeant.

C'est ce qui me permet, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale et sans prendre trop de risques, de vous souhaiter pour l'année 2023 « Bon vent ! » (et j'en ai fini avec la métaphore).

Jean Loiseau

Zoom



Nouvelle recrue à la mairie : Véronique Le Franc est désormais notre nouvelle ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Son rôle, sous la responsabilité de Marie, est de s'occuper des plus petits. Elle est bien connue des Iledarais car elle vit sur notre île.

Actualités

Bateaux-Bus : nouveaux tarifs à partir du 18 janvier

Le mercredi 18 janvier, les nouveaux tarifs de la compagnie des Bateaux-Bus entreront en application. Ils ont été négociés par la région qui a cherché à limiter au maximum l'impact de la hausse des prix (en particulier ceux de l'énergie) pour les insulaires et les acteurs économiques de l'île. Ainsi pour 2023, et sur proposition des Bateaux-Bus du Golfe, les augmentations tarifaires sont plafonnées aux taux suivants :

- 6% pour les tarifs passagers adultes insulaires ;
- 6% pour tous les tarifs de la grille marchandises ;
- 10% pour les tarifs passagers autres qu'insulaires ;
- 11% pour l'aller-retour plein tarif adultes.

Comme vous pouvez le constater, l'effort est surtout porté par les billets adultes plein tarif, qui représentent près de 70% des recettes annuelles du transport des passagers.

Déchets : simplification des consignes de tri

Depuis le 1er janvier, les consignes de tri (bac jaune) ont changé et se sont simplifiées. On peut désormais mettre dans ce bac, en plus des cartons (taille maximum : un carton à pizza), bouteilles et briques plastiques (avec leurs bouchons et compactées sur le côté), les pots de crème fraîche, de yaourt, les barquettes, les films entourant les packs d'eau et de lait, les blisters, les tubes de crèmes cosmétiques ou encore de dentifrice... Bref, on ne réfléchit plus, tous les papiers et emballages en plastique, métal et carton vont dans la poubelle jaune.

Attention, les masques (chirurgicaux comme en tissu) ne sont pas à jeter dans la poubelle jaune. De même, direction la poubelle grise pour les objets en plastique dur, comme les jouets cassés, les cotons-tiges ou encore les rasoirs jetables, qui ne peuvent pas être recyclés.

La vie des commissions



« GRANDIR ET APPRENDRE »

Fabienne JEAN, Nicole L'ALEXANDRE, Myriam AIMÉ, Philippe ROUGIER

Noël à l'école

Le jeudi 15 décembre, le Noël des enfants de l'école nous a réunis : parents, enseignantes et élus, autour de nos petits mousses pour leur spectacle, travaillé avec Marie depuis quelques semaines.

Les chants et chorégraphies ont touché nos cœurs d'adultes tant ils y mettaient de sérieux et d'enthousiasme.

Les gestes parfois malhabiles ou approximatifs des plus petits, leurs regards tournés vers le voisin pour vérifier qu'ils font le bon mouvement mais qui de ce fait entraîne un retard délicieux ! Le sérieux des aînés qui tentent de rétablir les petits dans le rythme ! Une chorégraphie des « grands » parfaitement exécutée. Des chants parfaitement interprétés. Bref, un très joli moment qui témoignait de leur travail et de leur plaisir à nous montrer ce dont ils sont capables.

Après cette prestation artistique, l'équipe municipale leur a remis leurs traditionnels cadeaux : livres ou albums, dont le choix était personnalisé, boules garnies de chocolats et un calendrier de l'Avent pour chacun. Ils étaient tout excités et ravis, et les adultes aussi !

L'après-midi s'est poursuivie par un goûter où boissons, bonbons et gâteaux (certains confectionnés par les parents plutôt bons pâtisseries) ont fait le bonheur des petits mais aussi des grands. Prochain rendez-vous pour la chasse aux œufs de Pâques au Printemps !

Fabienne Jean



« HABITER ET HARMONISER »

Michel DUDON, Daniel LORCY, Clément KOUYOUMDJIAN, Géraldine DAIGREMONT

Révision du PLU : la place de la concertation

Pour tout projet important sur l'île (comme le port de Beluré), il nous faut passer d'une démocratie où l'on agit « pour les citoyens » vers une démocratie où l'on agit « avec les citoyens ». Il s'agit, en somme, de préférer l'intelligence collective à l'entre-élus.

Il faut préférer la parole qui libère au silence qui isole, le dialogue qui relie à l'exploitation des doutes et des peurs, le discernement aux amalgames, le plaidoyer pour l'intérêt commun à l'impasse des replis sur soi.

Le territoire, et c'est encore plus vrai sur une île, est un espace pivot entre le local et le global, entre le politique et le civique, entre le collectif et le personnel. C'est pourquoi le dernier conseil municipal a pris certaines dispositions vis-à-vis de la concertation dans le cadre de la révision du PLU :

« Afin que les habitants, les associations locales et tout autre personne concernée puisse s'informer et s'exprimer sur le projet de révision de PLU, une concertation sera instaurée tout au long de son élaboration jusqu'à la délibération qui arrêtera le projet et qui tirera le bilan de la concertation.

Les modalités de la concertation permettent, pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente. Les modalités de cette concertation s'appuieront sur les éléments suivants :

- Une information sur l'état d'avancement des études sera régulièrement publiée dans le bulletin municipal « Le Petit Courrier », et sur le site internet de la commune,
- Une exposition sur les principaux éléments du projet de développement sera organisée et la possibilité sera donnée au public de formuler des observations écrites, sur un registre, à propos de ce projet.
- Au moins une réunion publique relative à la procédure de la révision du PLU sera également organisée, permettant à chacun de formuler des observations sur le projet en cours d'élaboration.
- Au moins une permanence d'élus ou techniciens, permettant de recevoir le public et d'informer de manière individuelles les pétitionnaires sur les effets du futur PLU.

A la suite du bilan de la concertation et de l'arrêt du projet du plan local d'urbanisme, les personnes publiques associées à la procédure seront consultées, puis le projet sera soumis à l'enquête publique. »

Ainsi la démocratie effective est continue, réelle et donc participative. Elle vise à mieux décider et à mieux agir, ensemble. On laisse le temps nécessaire à l'approfondissement des sujets à traiter, le temps pour l'appropriation par et pour les habitants.

Michel Dudon



« PROTÉGER ET INNOVER »

Clément KOUYOUMDJIAN, Nadège LE ROUX, Stéphane BUZENET, Michel DUDON

2023, première étape du chantier de reboisement

Après de multiples réunions du groupe de travail au cours de l'année passée, le projet de reboisement à Liouse et Brouel se concrétise et démarre cet hiver à Brouel. Les zones reboisées vont être mises en défens par l'installation de petits poteaux en bois, dépassant du sol d'environ 40cm, et d'un fil de fer délimitant ainsi l'espace protégé. Ce dispositif est observable dans des lieux préservés, comme sur Ilur, et se veut minimaliste pour ne pas empiéter sur le caractère naturel des lieux. S'il n'empêche pas le franchissement, des panneaux expliquant la démarche en faveur de la biodiversité accompagneront l'installation et privilégieront ainsi la pédagogie, un des objectifs premiers de ce projet.

Les abords de la plage de Brouel vont être parés de ganivelles afin d'empêcher l'accès par les rochers où l'érosion est très importante. Des accès réguliers seront aménagés pour faciliter la gestion de cette érosion en la concentrant en quelques points. Ainsi protégés, ces espaces vont permettre l'installation d'un couvert végétal spontané plus diversifié et plus important, qui améliorera les conditions d'installation des futures plantations.

A Liouse, la mise en défens sera réalisée temporairement par des piquets amovibles, le temps que la compatibilité des implantations avec la nature archéologique du site soit validée administrativement. Les plantations auront lieu au cours des deux prochains hivers. Le choix a été fait de privilégier le travail en collaboration avec un pépiniériste indépendant afin de sélectionner des essences et de produire des plants avec une génétique adaptée aux conditions du terrain. Cette culture de plants sur-mesure nécessite plus de temps mais offre de meilleures chances aux individus qui seront installés de survivre aux nombreux épisodes de sécheresse à venir, privilégiant ainsi le long terme.

Il est toujours temps de rejoindre le groupe de travail en écrivant à secretariat@mairie-iledarz.fr

Clément Kouyoumdjian

« SE CULTIVER ET COMMUNIQUER »



Géraldine DAIGREMONT, Fabienne JEAN, Daniel LORCY, Nicole L'ALEXANDRE

Le musée : des chiffres, des chants et des mégalithes

Ce début d'année est l'occasion de faire un point rapide sur notre musée : le nombre des visiteurs, les recettes et les dépenses depuis l'ouverture.

De 2015 à 2022, nous avons eu 15 323 entrées payantes (2 000/an en moyenne), un total de recettes de 91 772€ (11 471€ en moyenne/an), et 25 561 visiteurs (entrée gratuite...) à la Galerie d'Arz, soit un total de 40 884 visiteurs, environ 5 000 visiteurs par an.

Les dépenses à la charge de la Mairie, qui gère le Musée, est en moyenne chaque année de 16 000€, dont 11 000 € de salaires ; un delta donc d'environ 4 000€. Il faut dire que les deux années Covid 2020 et 2021 ont fait baisser la fréquentation et les recettes. Ainsi en 2020 nous avons eu seulement 881 entrées payantes pour 5 394€ de recettes et en 2021 : 1 058 visiteurs et 8 267€ de recettes.

Depuis la construction en 2015, nous avons des problèmes sur le plancher du musée qui, à l'époque, avait été inondé par des pluies très abondantes. Depuis cette date, nous sommes revenus régulièrement vers les constructeurs pour réparations et les travaux ont enfin pu commencer. Les activités du musée pourront donc reprendre début mars, ainsi que les Ateliers dans l'Espace Buren.

Déjà une date est quasiment calée : le samedi 15 avril à 15h30, rencontre autour des « Chants de Marins » avec Didier Queval, collecteur de chants traditionnels, musicien, chanteur et membre de l'OPCI (Office Patrimoine Culturel Immatériel). Cette présentation des chants traditionnels sera axée sur les chants du Golfe du Morbihan retrouvés ces dernières années. Des exemples sonores seront présentés avec la complicité de Jean-Yves Rollando musicien et chanteur iledarais. Cet exposé sera suivi d'un concert.

Autre date à retenir : la réunion publique organisée par l'Association des Mégalithes le vendredi 8 septembre au Musée ou au Gourail à 14h30. Nous ferons le point sur le Projet Mégalithes et l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Avant et après cette réunion, se tiendra une exposition sur l'histoire et les objectifs de l'Association des Mégalithes. Pendant cette exposition nous espérons pouvoir montrer les objets trouvés sur le site de Liouse. Actuellement ces objets sont entreposés au Château de Limur-Musée Archéologique à Vannes.

Daniel Lorcy



« SOIGNER ET ACCOMPAGNER »

Philippe ROUGIER, Nadège Le ROUX, Nicole L'ALEXANDRE, Myriam AIMÉ

25ème séance de vaccinations

Une nouvelle séance de vaccination contre la COVID 19 (PFIZER bivalent) est organisée le mercredi 18 janvier 2023 à partir de 15h00, salle Greven.

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire auprès des infirmières (06.75.14.07.19).

Les administrations de 4ème et 5ème doses (1ier et 2ième rappel) sont ouvertes à tous et recommandées pour les personnes âgées de plus de 60 ans et à 6 mois ou plus de leur 1er rappel ; pour les personnes âgées de 80 ans et plus ; pour les patients immunodéprimés (dès 3 mois après leur dernier rappel). Sont également concernés les femmes enceintes et les candidats à une poursuite de primovaccination.

Rappel : en raison de l'extension rapide d'une 8ème vague de contamination, il est recommandé de porter le masque dans les lieux de promiscuité clos et les transports en commun et de poursuivre la désinfection des mains.

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

En raison d'une faible demande les permanences de Christelle Caro, assistante sociale, ne seront plus assurées qu'un mardi après-midi tous les 2 mois (mois impair). Les prochaines seront les mardis 7 mars et 2 mai de 13h30 à 16h00. Les prises de rendez-vous se font par téléphone au 02 97 69 52 00 ou par mail : cms-vannesvenetes@morbihan.fr

Une permanence téléphonique sera assurée les autres mois les vendredis de 14h00 à 17h00 (prochaines dates les 3 février, 7 avril et 2 juin).

TY INFO SERVICES

Les permanences de Ty Info Services se poursuivront en 2023 les mardis de 9h45 à 12h45 et après-midi et de 13h30 à 15h45 des semaines paires (24 janvier, 7 et 21 février et 7 mars etc).

Il s'agit d'un service ouvert à tous qui apporte de l'aide pour effectuer les démarches administratives par internet, pour résoudre un problème juridique, pour apprendre à surfer sur internet ou améliorer vos connaissances en informatique. Des cours de mise à niveau seront proposés.

Ty Info Service peut également aider à connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre, pour rechercher un emploi ou recruter du personnel.

Rendez-vous à prendre au 06 59 57 59 28.

N'hésitez pas à utiliser ce service mis gratuitement à votre disposition

Philippe Rougier



« GÉRER ET PRÉVOIR »

Nadège Le ROUX, Daniel LORCY, Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER

Vous avez dit « M57 » ?

M57, ce n'est pas le nom de code d'un nouveau service secret, mais le nom du nouveau plan comptable que toutes les communes doivent avoir adopté avant le 1er janvier 2024. L'île d'Arz a décidé d'effectuer ce changement dès cette année.

De quoi s'agit-il ?

Le plan comptable est le « tableau » qui permet à la commune d'élaborer son budget annuel et d'organiser le classement des recettes et des dépenses. Jusqu'à présent le plan utilisé (M14) nécessitait deux comptabilités distinctes :

- celle tenue par la commune : le compte administratif ;
- celle tenue par le comptable public de la DGFIP (direction générale des finances publiques) : le compte de gestion.

En fin d'exercice les deux comptes devaient être concordant au centime près. Cette concordance s'effectuait à des dates précises qui ne permettait pas un ajustement quotidien. En conséquence, la moindre erreur survenue au cours de l'année prenait des heures de travail pour la retrouver, la corriger, et arriver ainsi à la concordance des deux comptes... Un vrai casse-tête pour notre DGS !

Le passage à la M57 permettra de se rapprocher de la comptabilité privée en supprimant ce système de double comptabilité. Il n'y aura plus qu'un compte commun entre la commune et le comptable public, joliment baptisé le CFU (compte financier unique).

Les éventuelles erreurs pourront être corrigées au fur et à mesure. La clôture comptable de l'année ne sera plus qu'une formalité, et notre DGS aura des nuits plus tranquilles.

Un budget annexe « Mouillages » :

Le passage à la M57 donne en revanche de nouvelles obligations. Ainsi, nous devons créer un budget annexe « Mouillages » dès cette année.

Jusqu'à présent les dépenses et recettes liées à cette activité étaient effectuées sur le budget général de la commune ; Ce qui permettait une certaine souplesse, notamment dans les dépenses quand il fallait, par exemple, régler des factures avant de percevoir les recettes liées aux redevances.

Désormais, comme il n'y a pas de transfert possible du budget annexe vers le budget général, la commune ne pourra pas financer le budget « Mouillages », qui devra donc rester en équilibre par lui-même.

Se pose donc la question de savoir comment abonder ce budget dès cette année sans pénaliser le budget principal de la commune. Afin de constituer un fonds de roulement de démarrage, nous allons devoir procéder à l'appel à cotisation des redevances AOT dès le premier trimestre 2023.

Nadège Le Roux



« ENTRETENIR & NAVIGUER »

Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER, Michel DUDON, Daniel LORCY

Mouillages, ça bouge !

La gestion financière des mouillages de la commune va être largement modifiée dès cette année avec le passage à un budget dit « annexe ». Celui-ci intégrera la redevance mouillages (AOT + Zone d'Embarcations Légères), l'entretien en mutualisation, toutes les cales (hors Béluré), la redevance France Domaine, ainsi que le service de rade et les visiteurs en escale.

Pour cette année, d'importantes dépenses sont prévues :

- Conversion (obligatoire) en mouillages à moindre impact des 180 mouillages restants. Coût estimé : 175 000€ HT.

- Bureau d'études pour le renouvellement de l'AOT. Coût 60 000€ sur 2 ans.

Les travaux de conversion des mouillages sont programmés en mars. L'envoi de la redevance AOT se fera dorénavant en début d'année afin, comme expliqué plus haut, de conserver l'équilibre des comptes.

En bref

L'appel d'offre pour le renouvellement de l'AOT se fera à la fin du premier trimestre. Un gros chantier en perspective.

Courant janvier, après le conseil des mouillages, la commune va devoir résilier certaines redevances pour les motifs suivants : non occupation réelle, non-entretien effectif, abandon du mouillage.

La liste d'attente sera aussi mise à jour avec la radiation de ceux qui n'ont pas renouvelé leur demande avant le 31 janvier.

Nous poursuivons notre démarche de déconstruction des embarcations dites « épaves » et, en parallèle, les embarcations laissées en errance sur le domaine public sans autorisation font l'objet d'un recensement et d'une information aux propriétaires en vue de trouver une solution.

Une quinzaine de mouillages disponibles seront proposés aux personnes en attente d'attribution principalement à Béluré et Penraz Nord. Surveillez vos mails !

Stéphane Buzenet

Exposition Daniel Buren : recrutement d'un Service Civique

Matéo a terminé sa mission fin décembre. Il est temps maintenant de recruter le prochain service civique qui couvrira la deuxième partie de l'exposition.

Le jeune en Service Civique est en charge de la médiation de l'exposition en partenariat avec le Domaine de Kerguéhennec. Il a un référent culturel sur l'île qui pourra l'épauler dans ses tâches.

Sa mission :

- accueillir et informer le public dans l'Espace Daniel Buren au musée ;
- effectuer des visites commentées sur site à pied comme à vélo ;
- animer des ateliers de pratique plastique (individuels et scolaires) en lien avec l'exposition ;

Il s'agit d'une mission en service civique : 18 /25 ans, 28 heures/semaine.

Durée : du 01 mars au 31 octobre 2023.

Renseignements et candidature à déposer avant le 10 février 2023 en Mairie auprès de la DGS

Par courrier : Le Prieuré – 56840 Ile d'Arz, ou mail : dgs@mairie-iledarz.fr

Géraldine Daigremont

Les rendez-vous

15 JANVIER

Le ciné du dimanche : L'Evènement d'Audrey Diwan

Au musée à 17h30

22 JANVIER

Le ciné du dimanche : A l'Abordage de Guillaume Brac

Au musée à 17h30

29 JANVIER

Le ciné du dimanche : Le Peuple des Loups de Ross Stewart et Tomm Moore

Au musée à 17h30

MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00

AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mardi 7 mars de 13h30 à 16h00 (salle Greven)

Sur rendez-vous : 02 97 69 52 00

Permanence téléphonique : 3 février

COLLECTE ORDURES MENAGERES

Les lundis 16, 23 et 30 janvier

CIPM « MARINS & CAPITAINES

Se référer au site :

<http://www.musee-iledarz.com>

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Le samedi de 14h00 à 16h00

TY-INFO SERVICES

Médiathèque de 9h45 à 12h45 et de 13h30

À 15h45 tous les 15 jours

Mardi : 24 janvier, 7 février

COLLECTE BACS JAUNES

Les mardis 17 et 31 janvier

EXPOSITION BUREN

Informations et réservations au 07 49 17 78 93 et mediation.buren@gmail.com